

# CHEZ PROMS LE JEU C'EST DU TRAVAIL

Condamné par le monopole des casinos, Proms Automates allait disparaître avec ses 120 collaborateurs. Avec l'homologation de sa machine Super Jump 500, l'entreprise est sauvée et trente emplois seront créés.

**L**es jeux sont faits, rien ne va plus! Mais l'attribution, des 21 concessions de casinos par la Confédération fait encore des remous. On se souvient de la déconfiture de la Loterie Romande qui a vu tous ses dossiers recalés. Aujourd'hui, elle se retrouve avec le Château d'Ouchy sur les bras, acquis au prix surfait de 15 millions de francs – cet immeuble pittoresque devait abriter le Casino de Lausanne. C'est Montreux qui a inauguré le sien le 24 février dernier.

## CARTES ET DESSOUS DE CARTES

Fribourg avait cinq projets de casinos en 1999 et voyait au moins une maison de jeux gérée par des Fribourgeois. Devant l'Administration fédérale, les dossiers se sont effondrés comme des châteaux de cartes. Une multinationale étrangère pilo-

tera la maison de jeux de Granges-Paccot. Dur réveil pour le lobbying politique local. Il y a vingt ans, une dizaine d'entreprises étaient actives sur ce marché juteux. Puis vint le temps de la concurrence. Les joueurs voulaient toujours de nouvelles machines. L'économie fribourgeoise compte aujourd'hui deux sociétés actives sur ce marché particulier: Escor et Proms. Escor a toujours misé gros, jusqu'à perdre des dizaines de millions dans une société allemande. Ejectée de son principal marché par un vote populaire des Zurichois, l'entreprise singinoise a défié les groupes étrangers dans la chasse aux casinos. Malgré des appuis locaux puissants, la confiance des banques et une expérience à Gstaad, elle n'a réussi qu'à décrocher une faible participation dans le casino de Locarno. Aujourd'hui, Escor dispose de réserves de guerre, plus de 20 millions de francs. Avec le jeu anglais «Countdown», elle a choisi la voie de l'exploitation sous licence.

Proms, fabricant de machines à sous à Fribourg, n'était pas sorti gagnant avec ses projets de Fribourg et du Jura. En plus, le 31 mars 2005, tous les automates de jeux basés sur le hasard seront interdits dans les cafés et les salons de jeux de Suisse. La nouvelle loi fédérale protège le nouveau monopole des casinos. «Contraction du marché, lutte acharnée pour prendre des positions et interdiction des machines de hasard dans les cafés, c'était la mort de ma société, la perte de presque tous les emplois», concède Christian Blanquet, directeur et fondateur de Proms. En Suisse, pour l'heure, treize cantons acceptent les machines à sous. En Romandie, seul Fribourg est joueur. Une situation qui devrait changer. La nouvelle loi est fédérale et la manne disponible. Pourquoi les



finances cantonales se priveraient-elles de ce bonus plus longtemps?

## L'ENTREPRISE SOUS PRESSION

Pour résister à l'évolution du marché, Christian Blanquet, chef d'entreprise atypique (chirurgien de formation), a pris le créneau des salons de jeux. En sept ans, c'est plus qu'un succès d'estime dans la région: treize établissements sur quinze sont sous son contrôle. Toutefois, ce potentiel n'est pas suffisant pour supporter une véritable infrastructure de maintenance technique du parc de machines.

Dès 1999, Proms lance un style attractif de Centres de loisirs et de jeux. Décors futuristes envahis par les écrans, chauffés par des animateurs. Malgré un investissement lourd de deux millions de francs par établissement, c'est le succès! Christian Blanquet affine son concept: «En ville, la

## Quelques chiffres

**L**es machines à sous, c'est plus d'un million de francs net pour le canton de Fribourg avec les patentes annuelles et 500'000 francs pour les communes en taxes diverses. C'est aussi plus de 250 emplois, des impôts et 40 millions qui retournent chaque année dans l'économie locale. Trente entreprises font de la sous-traitance et plus de 600 établissements publics réalisent ainsi un appoint important à leur chiffre d'affaires.

(/N)